

# **Une classe moyenne?**

## **Famille, richesse et migration dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Lionel Kesztenbaum\*

Version : mai 2013

**Très préliminaire: ne pas citer**

### **Résumé**

La difficulté de l'analyse des migrations tient à la fois aux temporalités multiples qu'elles mettent en oeuvre, entre cycle de vie et transformations historiques, et à l'abondance de facteurs explicatifs qu'elles génèrent. En mettant à profit des données longitudinales sur une longue période, nous étudions les migrations à la fois sous l'angle cycle de vie et dans une perspective historique. Cet article se concentre sur une lignée dont il observe simultanément les parcours géographiques, professionnels et patrimoniaux sur un siècle et demi. Il montre comment chacun de ces parcours conditionne les autres, les choix successifs réduisant ou accroissant l'univers des possibles. Surtout, il présente les conséquences de l'urbanisation sur les choix d'investissement, montrant comment capital économique et professionnel évoluent au fil des générations en conséquence des migrations effectuées.

**Mots-clés : migration, famille, patrimoine, urbanisation, cycle de vie.**

\*INED et PSE

Contact: Ined, 133 bd Davout 75940 Paris Cedex 20.  
lionel.kesztenbaum@ined.fr

## ***Introduction: migration et accumulation du patrimoine***

L'historiographie considère, avec raison, la ville du XIX<sup>e</sup> siècle comme le lieu de concentration du capital économique et, par ricochet, des hommes eux-mêmes. Les villes “became increasingly the locus of innovation for capital –the site of commercial undertakings, node for rural production, site of burgeoning textile mills, then locus of the iron and steel mills that dominated heavy industry by the late nineteenth century” (Moch, 1992: 6). Dans cette optique, l'accumulation des hommes dans les villes n'est que le pendant de l'accumulation du capital économique qui s'y produit. Pourtant l'articulation entre les deux reste souvent floue, faute de lier précisément choix de mobilité et choix d'investissement. D'un côté donc des campagnes surpeuplées et appauvries où la migration constitue le principal, sinon le seul, espoir. De l'autre la ville où se concentrent la richesse mais où manquent les bras. Or l'étude des migrations à l'échelle individuelle a permis de montrer, en révélant la complexité du phénomène migratoire, combien cette vision était dépassée, ou du moins excessivement simplificatrice (Rosental, 1999; Oris, 2003).

Une difficulté supplémentaire survient lorsque l'on veut saisir non pas seulement les dynamiques migratoires mais la façon dont elles se combinent avec des trajectoires professionnelles, salariales ou, mieux encore, patrimoniales. La situation des très riches commence à être mieux appréciée et connue (Daumard, 1973; Piketty, Postel-Vinay et al., 2006) même si la chronologie exacte et les modalités précises du moment où s'opère le « basculement » vers la ville – le moment où les plus riches, et leur richesse, quittent définitivement les campagnes pour se retrouver dans les villes et, de plus en plus souvent, à Paris – tandis que celle des indépendants agricoles et des propriétés rurales est étudiée depuis maintenant de nombreuses années (Moriceau et Postel-Vinay, 1992; Béaur, Dessureault et al., 2004; Herment, 2012). Est moins bien connue, par contre, la situation des intermédiaires, cette « classe moyenne » naissante qui va elle aussi se mouvoir peu à peu dans les villes, s'y établir, y investir. Quelles sont les modalités de cette transition ? Comment les hommes et le capital passent-ils de la campagne à la ville ? Quels est l'ampleur et la modalité des retours ? Ce sont les questions auxquelles nous tentons de répondre ici en analysant les trajectoires détaillées des membres d'une même famille sur plusieurs générations.

L'étude détaillée d'une famille depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au années 1930 est l'occasion d'illustrer l'apport des reconstitutions familiales et de l'analyse des généalogies qu'elles produisent à la compréhension des comportements individuels, pris dans leur totalité : migration, mariage, profession et richesse. Il permet surtout de mettre en perspective les changements macroéconomiques et macrodémographiques qui se produisent au cours de cette période avec les itinéraires personnels de ceux qui y vivaient : l'exode rural n'est pas tant un aller simple pour la ville qu'alternances et successions de migrations d'amplitudes variées, qu'allers et retours entre villages, villes, Paris et la banlieue ; la révolution industrielle n'est pas seulement l'accumulation à très grande échelle du capital économique mais aussi une modification radicale du rapport à la richesse, des modalités de son accumulation et des mécanismes de sa transmission.

Pour commencer, nous étudions et précisons les parcours migratoires des descendants d'un ancêtre commun né dans une petite bourgade rural de l'Yonne. Ces parcours permettent d'illustrer les différents points de passage entre monde rural et monde urbain. A l'échelle d'une famille, il nous est possible d'éclairer comment les choix de migration de chacun des membres s'insèrent dans le cheminement des autres. Nous pouvons identifier les moments-clés de ces passages, par exemple en précisant qui, le premier de sa famille, est arrivé en ville, et qui, pour la première fois, s'est rendu à Paris. Nous cherchons ensuite à expliquer ces choix à partir de l'analyse des professions et des patrimoines. Dans cette optique, nous montrons que les choix de migration vont de pair avec une spécialisation professionnelle : la branche de la famille qui quitte le métier de la terre pour devenir indépendant est celle qui rejoint la ville et s'y établit durablement. Mais l'étude fine des trajectoires des descendants nous permet de nuancer cette

relation et de réfuter tout déterminisme. D'une part parce que la stabilité professionnelle au cours de la vie n'implique pas nécessairement, loin s'en faut, une stabilité géographique ; d'autre part parce que la migration de la campagne vers la ville puis de la ville vers Paris n'est pas un phénomène unidirectionnel.

L'analyse détaillée du patrimoine sur plusieurs générations permet ensuite de faire le lien entre le capital économique, le lieu de résidence et l'activité professionnelle. C'est le patrimoine qui explique les mécanismes de différenciation au sein de la famille mais qui est en même temps contraint par eux : le passage du monde rural à une activité d'indépendant en ville conduit à une modification du type de capital possédé dans la famille. De même l'installation à Paris conduit à des choix professionnels et patrimoniaux différenciés. L'impossibilité de reproduire à Paris le type de patrimoine immobilier réalisé dans les autres lieux conduits, soit à investir ailleurs – en l'occurrence dans la ville d'origine du père – soit à modifier le type de capital posséder. En ce sens l'environnement géographique contraint les possibilités d'investissement autant qu'il offre de nouvelles opportunités.

Ce travail questionne l'influence du patrimoine familial, économique ou professionnel sur les comportements individuels. Plus précisément, à travers l'exemple de la mobilité géographique, on étudie les modalités de l'appropriation par les individus des ressources collectives, ici familiales. L'objectif est donc double. Le premier est de replacer dans la trajectoire familiale d'ensemble le passage à la ville et la migration vers différents types de lieux. Le second est d'étudier les conséquences de ces migrations sur les trajectoires professionnelles ou patrimoniales.

## ***1. Une approche de la famille***

Les histoires de famille détaillées dans cet article proviennent de l'enquête TRA qui s'est donnée pour objectif de reconstituer la vie des individus dont le nom de famille commence par les trois lettres TRA, comme Travail ou Tranchant (Dupâquier, 2004). Pour ce faire, l'enquête repose principalement sur deux sources qui ont été intégralement dépouillées à l'échelle de la France : actes de mariages et Tables de Succession et Absences (TSA) de l'Enregistrement. Les premiers renseignent lieux de naissance de mariage et professions des deux mariés ainsi que la profession et la résidence de leurs parents respectifs (Dupâquier et Kessler, 1992). Les sources de l'Enregistrement quant à elles renseignent l'état-civil du décédé et la présence, ou l'absence, d'un héritage (Bourdieu, Postel-Vinay et al., 2004). Dans ce dernier cas, une source complémentaire, le registre des Mutations par décès (RMD), fournit le détail de la fortune au décès ainsi que quelques informations sur les héritiers et le partage de cette fortune entre eux. Les TSA et les actes de mariage ont été collectés pour l'ensemble de la France métropolitaine pour tout le XIX<sup>e</sup> siècle puis appariés entre eux. Ces appariements ont servi de base à des reconstitutions de famille qui s'affranchissent du lieu de résidence : il est possible de suivre les familles au-delà de l'espace réduit de quelques communes, sur l'ensemble du territoire national.

A ces deux sources intégralement collectées s'en ajoutent deux autres. Les déclarations de successions elles-mêmes, tirées du RMD donc, qui ont été partiellement collectées et fournissent des informations précieuses sur la fortune des décédants. Et, enfin, les registres matricules militaires offrent un suivi en continu des migrations entre vingt et quarante-six ans. Ils ont été collectés pour les individus TRA d'une vingtaine de départements. Ces registres voient le jour à l'occasion de la loi sur le recrutement du 27 juillet 1872 qui instaure une nouvelle organisation de l'armée française : tous les jeunes gens, exemptés médicaux exceptés, sont, à l'issue de leur service militaire actif, versés dans la réserve pour plus de vingt ans (Roynette, 2000, notamment p. 72-81, 112-128 et 198-217). Durant cette période, ils sont tenus de déclarer leurs déménagements successifs. Les registres matricules offrent alors la possibilité unique de suivre les trajectoires migratoires en continue sur une partie du cycle de vie (Farcy et Faure, 2003, p. 14-26; Kesztenbaum, 2008).

Le suivi au fil des générations offre deux avantages. D'une part, il permet de replacer les destinées individuelles dans leur cadre familial et, ce faisant, d'évaluer l'influence familiale, à court terme – ainsi la transmission des professions ou du patrimoine d'une génération à l'autre – mais aussi à plus long terme – notamment le suivi des lieux et des biens sur plusieurs générations. Les notions de réseaux familiaux ou de ressources familiales prennent tout leur sens dans un tel cadre mais l'objectif ici n'est pas d'interpréter excessivement, et automatiquement, la dévolution d'une génération à l'autre comme une « stratégie » – individuelle ou collective – ou l'empreinte d'un réseau. D'autre part, il éclaire l'utilisation faite par les membres d'une lignée des ressources familiales, mettant en évidence l'appropriation différenciée de ces ressources au sein d'une même famille et, notamment, d'une même fratrie (Derouet, 1993; Zarca, 1993). Cependant, comme nous allons le voir, nul mécanisme automatique de dévolution, que ce soit du métier, celui-ci transitant tantôt par l'aîné, tantôt par un cadet, de la résidence, ou encore de la richesse économique. De la même façon, nul déterminisme de la taille de la fratrie, qui est plutôt moyenne à chaque génération, chez les ascendants, et ne semble guère influencer le devenir des individus.

Dans cet article nous nous limitons à une seule famille dont les caractéristiques et les trajectoires nous sont connues – avec plus ou moins de détail selon les individus – sur cinq générations. L'intérêt de se concentrer sur une famille en particulier est de pouvoir observer précisément l'articulation des différentes trajectoires – professionnelles, patrimoniales et migratoires – au fil des générations. Le choix de cette famille précisément tenant à la fois à la qualité des reconstitutions familiales disponibles dans ce cas particulier et au caractère particulièrement représentatif des transmissions et migrations à l'œuvre pour ce groupe. L'exemplarité réside dans le fait que cette famille offre une présentation claire de mécanismes et actions entrevus à des degrés divers ailleurs.

Nous nous appuyons sur les dépouillements et les reconstitutions généalogiques effectués dans le cadre de l'enquête TRA. Ils offrent l'avantage de renseigner les généalogies familiales sur plusieurs générations à l'échelle de la France entière et non pas seulement à l'échelle d'un village, d'une ville ou d'une région. Ils permettent ainsi de sortir d'un cadre monographique qui considérerait uniquement les dynamiques familiales dans un même lieu. C'est une condition nécessaire pour étudier la migration mais, plus encore, pour analyser en profondeur les liens entre la migration et l'accumulation de patrimoine : sans un observatoire à l'échelle du pays, impossible par exemple de déterminer si, oui ou non, les migrants acquièrent des propriétés à leur lieu de départ. Ceci étant dit, les reconstitutions réalisées dans l'enquête TRA ne sont pas non plus exemptes de limitations et de faiblesses. Comme tout processus extensif de reconstruction de liens familiaux, celles mobilisées ici sont vulnérables à la résistance des sources aux outrages du temps et aux éventuelles erreurs d'appariement. Dans le cas présent, il paraît peu probable que l'un des enfants nous manque sauf s'il est décédé en bas âge : comme nous possédons les déclarations de successions dans un nombre important de cas, elles nous assurent de disposer de la liste des héritiers du défunt. Nous connaissons de fait tous les enfants de chaque individu qui lui survivent. En outre, nous possédons tous les mariages effectués par des Tra avant 1902. Peuvent échapper à nos reconstitutions les enfants décédés antérieurement qui ne se sont jamais mariés. Un biais à souligner toutefois : si, à nouveau, le choix de cette famille tient plus à la qualité des reconstitutions dont nous disposons qu'à une quelconque spécificité et qu'il se veut donc plus illustratif que particulier, il faut souligner que l'enquête TRA procède à des reconstitutions en lignée masculine. Implicitement on privilégie donc malgré tout des familles où les garçons sont surreprésentés. C'est le cas ici puisque sur les trois générations qui occupent le devant de la scène, la première compte cinq hommes pour aucune femme ; la seconde quatre pour une ; la troisième sept pour une. En ce sens, il est inévitable que l'analyse, par l'approche choisie, privilégie les trajectoires masculines et, *in fine*, les lignées où celles-ci sont bien représentées.

## 2. Villes et campagnes

### Un monde profondément rural

L'attention extrême et, par moment, excessive portée à l'exode rural dans les travaux historiques sur les migrations a commencé à diminuer depuis maintenant plusieurs années (Ogden et White, 1989; Moch, 1992). Les travaux les plus récents se concentrent sur des formes spécifiques de mobilité, mettent en avant les trajectoires plus que les flux, les moments de transition plutôt que des différentiels de situation et présentent la sédentarité tout autant que la migration (Courgeau, 1993). D'un côté, la différenciation, parfois extrême, entre les groupes et les espaces analysés a indubitablement permis de cerner les mécanismes concrets qui conduisent aux choix de mobilité. La réorientation vers les trajectoires individuelles a contribué à améliorer notre compréhension des phénomènes migratoires (Courgeau et Lelièvre, 2003). Pour autant, l'importance des migrations dans l'ensemble des trajectoires est souvent négligé alors qu'il faut pouvoir évaluer au mieux comment évoluent les autres comportements des individus, notamment professionnel ou patrimoniaux suite à une migration, ou à l'absence de migration.

Pour cela nous considérons une unique famille TRA originaire de Guerchy, modeste village de l'Yonne<sup>1</sup>. La première personne identifiée est Edmé Tra : né à Guerchy en 1763 il s'y marie en 1802 avec Jeanne Trotin, elle aussi native de la commune (Figure 1). On s'intéresse à sa descendance composée de cinq fils (pour autant que nous considérons ceux qui se sont mariés puisque, à nouveau, il est possible que d'autres enfants nous échappent). Les trois frères aînés présentent des vies d'une étonnante proximité entre elles. Tous demeurent à Guerchy, vraisemblablement toute leur vie, sans jamais quitter la commune, même pour de courtes périodes : ils naissent, se marient et meurent à Guerchy ; tous les trois ont un enfant connu et celui-ci est systématiquement né à Guerchy. En outre, les deux pères qui ont vécu suffisamment vieux pour voir leur enfant se marier résident également à Guerchy au moment dudit mariage. Notons, pour finir de dresser le portrait de cette sédentarité presque parfaite, que dans les trois cas, leur enfant réside encore à Guerchy au moment du mariage et que les deux fils des deux aînés, Hippolyte et Adolphe Auguste, y habitent aussi au moment de leur décès (nous ne savons pas ce qu'il en est pour Clémence, la fille du troisième). Ils possèdent en tout cas une très forte similitude dans leurs devenir, à un point assez remarquable puisque leurs femmes sont toutes les trois sœurs : Eugénie, Angélique et Toussine Frolon. En plus de vivre dans le même village, ils épousent donc trois sœurs. Les informations sur le quatrième frère, Martin Napoléon, sont moins détaillées mais il est certain que lui également né, se marie et meurt à Guerchy.

La monotonie de ces parcours contraste très fortement avec la trajectoire du fils cadet, Dieudonné, qui, à l'inverse de tous ses frères, quitte Guerchy pour n'y jamais revenir. Né en 1819, il migre à Bourges avant son mariage (qui a lieu en 1843) et y passe ensuite le reste de sa vie (il y réside à la naissance et au mariage de ses trois enfants) jusqu'à son décès, toujours à Bourges, en 1894. Cet 'exode rural' à l'échelle individuel n'est pas celui auquel on aurait pu s'attendre : Guerchy, dans l'Yonne, est dans la proximité immédiate d'Auxerre. Dès lors si la migration vers la ville était le passage d'un monde rural à la ville voisine, la destination préférentielle de Dieudonné aurait dû être Auxerre<sup>2</sup>. Or il se rend à plus de cent cinquante kilomètres de là à Bourges<sup>3</sup>. Il est difficile de savoir si le mariage est un élément déterminant puisqu'il semble être

---

<sup>1</sup> Pour donner un ordre d'idée, mentionnons que Guerchy, 680 habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voit sa population augmenter dans les années 1820 à près de 800 habitants puis stagner autour de ce nombre.

<sup>2</sup> Une littérature importante s'attache à décrire les zones d'influence des villes et leurs aires de recrutement privilégiées (Moch et Tilly, 1985).. Sans prétendre à travers ce seul exemple remettre en cause les conclusions d'analyses plus larges, mais souvent elles-mêmes régionales, nous cherchons simplement ici à montrer combien la complexité des migrations brouille la perception et laisse planer le doute sur des règles générales qui, dans les faits, ne parviennent pas à expliquer les comportements observés.

<sup>3</sup> Par contre, Guerchy est à moins de vingt kilomètres d'Auxerre. Bourges est à peu près deux fois plus importante en population qu'Auxerre mais sa population diminue entre les recensements de 1836 et 1841. Par ailleurs aucune des deux villes ne peut réellement être considérée comme en plein développement.

déjà fixé à Bourges au moment des noces. Son épouse, par contre, effectue une migration vers la ville voisine puisque, née à Dun-sur-Auron, au sud-est de Bourges, elle y vit au moment de son mariage, alors même que ses parents résident encore à Dun-sur-Auron. Elle réside encore à Bourges au moment du décès de son mari.

### < Figure 1 >

C'est donc le benjamin de cette fratrie de cinq garçons qui réalise la première migration connue vers une ville, dans les années 1840. Et cette mobilité singularise l'ensemble de sa famille puisqu'elle est ensuite prolongée par son fils aîné, Jean-Baptiste, qui se rend à Paris. Ce dernier, né à Bourges, comme son frère et sa soeur, migre à Paris peu avant son mariage, vraisemblablement seul puisque ses parents restent à Bourges. En l'espace de deux générations et une trentaine d'années<sup>4</sup>, le centre de gravité de la famille s'est donc déplacé de Guerchy à Bourges puis de Bourges à Paris. Mais cette lecture linéaire semble d'autant plus éloignée de la réalité qu'à chaque étape subsistent des alternatives. En outre, comme nous allons le voir, rien n'empêche des retours en arrière. Ce n'est qu'en considérant l'ensemble des mobilités familiales comme un tout que l'on est en mesure de saisir les enjeux des migrations individuelles, qui ne dépendent pas seulement de facteurs conjoncturels mais aussi des structures dans lesquelles s'insère chaque individu, et, en premier lieu, sa famille. Pour cela nous nous concentrons sur les trois générations de descendants de Dieudonné, qui suivent sa migration initiale à Bourges (figure 2).

### < Figure 2 >

#### **La ville ou les villes ?**

La famille de Dieudonné TRA permet de présenter et résumer la complexité et la diversité des trajectoires migratoires. D'une part parce qu'une partie importante des migrations de deux de ses petits-enfants nous sont connus avec de nombreux détails par la grâce des registres matricules militaires ; d'autre part parce que les trajectoires, géographiques, professionnelles et patrimoniales des descendants de Dieudonné TRA sont connues avec précision et illustrent clairement les interactions entre ces différentes dimensions.

Né en 1819 à Guerchy, marié vingt-quatre ans plus tard à Bourges, Dieudonné Tra a eu trois enfants, deux garçons, nés en 1846 et 1848, et une fille née en 1853. Tous trois se sont mariés – pratiquement au même moment, entre 1870 et 1874 – et ont eu eux-mêmes un ou plusieurs enfants. Tous trois sont nés à Bourges, preuve que la famille était bien établie dans la ville dans les années 1840. Cependant, les similitudes s'arrêtent là, leurs parcours professionnels, géographique et surtout patrimoniaux s'avèrent être très différents.

Inversement à la situation de la fratrie de leur père, où la sédentarité des quatre fils aînés contrastait résolument avec l'exode rural du cadet, le fils cadet et la benjamine de Dieudonné révèlent des trajectoires remarquablement stables, là où l'aîné est nettement plus mobile. Tous deux naissent et meurent à Bourges et le cadet y passe vraisemblablement toute sa vie : il s'y marie et chacun de ses trois enfants y est né (figure 3). Il semble en être de même pour sa soeur car, même si peu d'informations transparaissent, rien ne laisse penser qu'elle a résidé ailleurs qu'à Bourges à un moment ou un autre.

Le devenir de leurs descendants met également en évidence une relative stabilité puisque, sur leurs quatre enfants, un seul paraît quitter Bourges à un moment ou un autre : le fils unique d'Anna, la benjamine de la fratrie. Celle-ci divorce peu après son mariage dont elle possède un unique fils qui quitte Bourges ultérieurement, certainement parce que, devenu enseignant, il a été

---

<sup>4</sup> Dieudonné migre de Guerchy à Bourges vraisemblablement peu avant son mariage, soit à la fin des années 1830 tandis que son fils se rend à Paris sans doute au même moment du cycle de vie, à la fin des années 1860.

muté. Du cadet, les trois enfants, tous nés à Bourges, y résident encore au moment du décès de leur père. L'aîné s'y est marié et le nouveau couple s'est installé à Bourges.

### < Figure 3 >

Pour Jean-Baptiste, le frère aîné, c'est une tout autre histoire. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, né à Bourges, il se rend très tôt à Paris (avant son mariage) et s'y marie, jeune, avec une Parisienne, elle-même originaire de lointaine banlieue, Héricy (Seine-et-Marne). Ses descendants, deux fils, naissent et grandissent à Paris et leurs mobilités nous sont connues en détail grâce à l'apport des registres matricules militaires. On peut donc préciser leur parcours durant leur vie adulte (Tableau 1). Le 24 septembre 1905, Albert Charles Tra. emménage à Créteil au 57, avenue de Versailles. Après plusieurs déménagements antérieurs, cette date marque assurément une rupture dans sa trajectoire résidentielle puisque c'est la première fois qu'il quitte Paris, où il est né trente-trois ans plus tôt. Le séjour en banlieue se prolonge et, après sept années à Créteil, il réside successivement à Billancourt et Noisy le Grand avant de retourner à Paris en 1914. Quelques années plus tard, de retour du front, il emménage à nouveau en proche banlieue, à Nogent-sur-Marne. Surtout, il finit par retourner à Bourges où il décède le 8 mars 1934. Après une existence passée entre Paris et la région parisienne, il termine sa vie en province, là où celle de son père avait commencée.

### < Tableau 1 >

Pris brut, ce résumé, exemple anodin parmi tant d'autres, révèle la complexité de la mobilité géographique dès que, abandonnant le terrain rassurant des flux agrégés ou de la mobilité naissance-mariage-décès, on se penche sur des trajectoires continues - ou presque. L'analyse longitudinale, c'est-à-dire l'observation des mobilités sur le cycle de vie complet, offre l'opportunité de situer la migration dans la vie de chaque individu et, dès lors, d'analyser la place de ses différentes mobilités relativement à l'ensemble de sa trajectoire. Pourtant le parcours sommairement décrit ici est loin d'être exceptionnel, comme en atteste une récente étude sur *Les migrations et les déménagements vers et dans Paris*<sup>5</sup> ; il pose surtout un certain nombre de questions sur la succession des migrations en milieu urbain mais aussi sur le rapport entre des univers, Paris, petites villes de banlieue et villes de province, fortement différenciés.

Mêmes lieux, à peu de choses près que son père, même si le parcours géographique de ce dernier ne nous est pas connu avec autant de précisions que celui de son fils. Le parcours d'Albert Charles reproduit comme en miroir celui de son père et apparaît comme une reproduction brute de celui-ci. L'examen de la situation de son frère contrebalance sa trajectoire et montre combien pouvait être importante la diversité des parcours au sein d'une même famille. En effet, Eugène Dieudonné Clément, né à Paris six ans après son frère, ne quitte jamais l'Île de France, contrairement à son frère même si, comme ce dernier, il connaît une longue parenthèse en banlieue, entre 1905 et 1914, à Vitry-sur-Seine puis à Draveil dans les Yvelines (Table 1). Dans les deux cas, avec un peu plus d'une mobilité tous les cinq ans, Albert Charles et Eugène Dieudonné apparaissent fortement mobiles.

Pourtant, si l'on ne considère plus le nombre de migrations comme un critère pertinent mais la qualité du lieu, par exemple en opposant milieu rural et urbain ou milieu urbain et parisien, la conclusion peut être très différente. En effet, leurs parcours migratoires apparaissent peu variés et, à dire vrai, plutôt ordinaires, notamment en regard de ce que peut être la mobilité parisienne, les changements de résidence dans la ville et autour d'elle étant une constante (Faure, 1982). En cela, ils ne se démarquent pas de comportements migratoires couramment répandus pour des jeunes parisiens nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pas plus qu'ils ne réalisent des ruptures majeures à

---

<sup>5</sup> (Farcy et Faure, 2003). Pour la classe 1880, qu'ils étudient, 18% des parisiens « de souche » ont au moins une adresse en banlieue entre vingt et quarante-six ans.

l'échelle de leur famille, reproduisant en d'infimes variations ce que leurs aïeux avaient déjà accompli. Effectuant pratiquement l'ensemble de leurs parcours en ville, aucun des deux frères ne bouscule la hiérarchie et tous deux semblent prendre place de plein pied dans ce monde encore en construction<sup>6</sup>. Or, pour ce que nous pouvons en percevoir, le passage de la campagne à la ville se fait en deux étapes, sur trois générations.

L'étude de ces parcours migratoires au fil des générations permet déjà d'ébaucher plusieurs conclusions. La mobilité géographique est forte tout au long de la vie active mais aussi très diversifiée : ce n'est pas uniquement des parcours entre village et ville ou entre villages, les mobilités dans et autour de Paris contribuent beaucoup à structurer les trajectoires migratoires des individus que nous observons. Certes, la capacité des sources à saisir dans le détail les différentes trajectoires varie dans le temps –avant les registres militaires, il faut nécessairement se contenter de résidences saisies ponctuellement– et favorise indéniablement les hommes. Malgré tout il est possible d'avoir un aperçu des mobilités au cours de la vie et de saisir leur diversité. L'important est de ne pas se limiter à un seul lieu de résidence au risque de présupposer une sédentarité factice. L'utilisation de la famille permet, en écho à de nombreux travaux antérieurs (Gribaudi, 1987; Rosental, 1999), d'éclairer les choix de mobilité d'un individu ; ainsi du retour à Bourges pour le fils aîné de Jean-Baptiste, le lieu de naissance de son père. Dans cette optique, l'ensemble des mobilités semble former un tout continu, le fils accomplissant un parcours en miroir à celui de son père, de Paris à Bourges, là où ce dernier était venu de Bourges à Paris mais n'a sans doute jamais quitté Paris ensuite – et y est peut-être décédé<sup>7</sup>. Cependant, sans même préjuger de la représentativité d'un tel exemple, on peut s'interroger sur le processus d'ensemble et surtout sur une aussi parfaite adéquation entre les deux parcours, tant géographiquement que professionnellement.

Par delà le contraste saisissant entre les destinées des descendants des trois enfants de Dieudonné, il faut, à ce stade, souligner deux points. Tout d'abord, l'urbanisation est un processus séquentiel : peu de migrants vont de Guerchy à Paris sans étapes ; ou, pour dire les choses autrement, parmi les migrants venant de milieu rural, eux-mêmes majoritaires dans les migrants puisque la population rurale est majoritaire dans le pays jusqu'aux années 1950, peu se rendent à Paris, par opposition aux migrants venus des villes : un tiers contre plus de la moitié selon Farcy et Faure (2003: 234)<sup>8</sup>. Or, si les étapes peuvent être le fait d'un même individu, c'est plutôt rare : les deux tiers des migrants vers Paris y viennent directement (Farcy et Faure, 2003: 323). De ce fait, les étapes résultent le plus souvent de générations successives comme l'illustre notre exemple : chaque membre de la famille fait une partie du chemin qui sépare Guerchy de Paris. En deux générations, l'affaire est entendue. Et la troisième refait le chemin inverse, une partie de celui-ci en tout cas, de Paris à Bourges. Il ne semble pas qu'il y ait un retour complet qui se traduirait par un mouvement de Bourges à Guerchy à la quatrième génération, même si les indices nous manquent. Mais ceci peut s'expliquer, comme nous le verrons plus bas. La vaste redistribution de la population française qui se produit en l'espace d'un siècle entre campagne, villes, et grandes villes peut, et doit, être aussi comprise dans une perspective familiale de relativement long terme.

---

<sup>6</sup> Rappelons que l'urbanisation française, exception parmi les pays développés européens, est relativement lente et qu'à peine plus d'un tiers de la population vit en ville dans ces années-là.

<sup>7</sup> Le lieu de décès du père nous est inconnu mais il réside encore à Paris à un âge avancé, au moment du mariage de l'un de ses deux fils.

<sup>8</sup> Plus précisément, il s'agit de la proportion de ceux qui vont à Paris parmi les conscrits qui se rendent au-delà de la zone définie par leur canton de résidence à vingt ans et tous les cantons voisins (c'est ainsi que Farcy et Faure définissent un émigré). Les chiffres opposent nettement les communes selon qu'elles ont plus ou moins de 5000 habitants, ce qui n'est pas la définition traditionnelle d'urbain mais qui sied parfaitement à l'opposition Guerchy-Bourges. Soulignons enfin que le parti pris des auteurs a été de choisir un échantillon délibérément rural et orienté vers Paris, précisément pour évaluer l'exode rural.



Ceci a deux conséquences importantes pour qui veut prétendre décrire, analyser ou expliquer les migrations à l'ère de l'urbanisation et de l'industrialisation. La première est que la définition de ville ou de campagne ne peut être monolithique et reposer sur un seul critère : Bourges et Paris n'ont pas le même sens par rapport à Guerchy ou Draveil. Elle ne peut pas non plus être statique au cours du temps : il faut à la fois considérer l'hétérogénéité au sein de l'univers urbain et son évolution au cours du temps (Faure, 1999: 153-154).

Disposer de trois générations successives permet de mettre en perspective le passage à la ville et l'établissement de la famille dans un univers urbain. Les modalités de la migration entre un petit village de l'Yonne, une ville moyenne de province, Paris et des petites villes de banlieue parisienne, ne sont ni linéaires ni réductibles à une typologie simple. Plus encore, la trajectoire des membres de la famille est contrastée entre générations (découverte de la ville, de Paris puis de la banlieue parisienne) mais aussi et surtout à l'intérieur des générations. Des trois enfants de Dieudonné, celui qui a accompli un « exode rural » de Guerchy à Bourges, un seul quitte Bourges, des deux petits-enfants qui naissent à Paris, un y revient. Cet exemple met en évidence des choix de mobilités contraints autant par les caractéristiques des lieux que par l'histoire propre de chaque lignée. Les faits de mobilité établis, nous allons maintenant chercher à les expliquer. Pour cela, il nous faut rester dans une perspective familiale élargie pour considérer capital professionnel et capital économique.

### ***3. Mobilité géographique et professionnelle***

#### **Migrations de cycle de vie et trajectoire professionnelle**

La trajectoire professionnelle d'Albert Charles est aussi stable que son parcours géographique est divers : garçon charcutier à vingt ans, il est charcutier à trente-et-un ans et toujours déclaré charcutier au moment de son décès. On peut, sur la base de ce parcours, imaginer une lente ascension au sein du métier : d'abord apprenti puis charcutier à part entière, il franchit peu à peu les différents échelons de la profession. Une explication centrée sur les déterminants économiques mettrait dès lors en avant cette stabilité professionnelle pour préciser son comportement migratoire. Le déplacement du VII<sup>e</sup> arrondissement parisien vers la proche banlieue tient certainement au coût inférieur, en banlieue, des logements, que ce soit pour une résidence ou, par exemple, pour ouvrir sa propre charcuterie.

Son mariage apporte un complément d'explication. Le 14 septembre 1901 Albert Charles épouse Marie Augustine Emilie Jacques à Maisons-Alfort, où elle habite chez ses parents. Prolongeant l'endogamie géographique et professionnelle, elle se révèle être elle-même fille de charcutier née à Paris. La migration vers la banlieue peut dès lors apparaître comme un rapprochement avec la belle-famille, lié par exemple à une participation à la charcuterie du beau-père, avec peut-être en vue une reprise du fonds de commerce. Le passage entre Paris et banlieue est donc bien un élément d'une évolution professionnelle, la stabilité de la profession dissimulant les changements réels que permet la migration. Simultanément, celle-là est directement liée au mariage, lui-même conditionné par un choix de maintien professionnel. C'est la combinaison d'un statut social, la volonté de le maintenir voire de l'améliorer qui conduit à migrer.

Plus encore, sa trajectoire professionnelle est en tout point identique à celle de son père qui est garçon charcutier au moment de son arrivée à Paris (à son mariage) puis se déclare plus tard charcutier (au mariage de son fils), profession qui est toujours celle figurant sur son acte de décès. La similitude des deux parcours, père et fils, est poussée à l'extrême, puisque sa femme, demoiselle de magasin et fille d'un marchand de tripes et d'une marchande tripière, se déclare elle-même charcutière par la suite. Le parcours du père et celui de son fils aîné sont donc en tout point identiques, jusque dans l'endogamie maritale qui caractérise le maintien au sein de la profession.

A l'inverse de l'aîné, Eugène Dieudonné ne suit pas les traces de son père, ni géographiquement : il ne revient pas à Bourges, ni professionnellement : il n'est à aucun moment de sa vie charcutier ou boucher et, en fait, n'a probablement jamais exercé de métier lié à la boucherie : il se déclare mécanicien à vingt ans avant d'être, à son décès en 1921, désigné comme « mandataire aux halles centrales ». Son maintien en région parisienne jusqu'à son décès peut être envisagé soit comme une conséquence de son orientation professionnelle différente, soit, plus prosaïquement, comme le résultat d'un accident de parcours : mort jeune (à quarante-quatre ans), il n'a peut-être pas eu le temps de "retourner" à Bourges.

La mobilité professionnelle, inexistante dans un cas et plus marquée dans l'autre, aussi bien au cours de la vie que par rapport à son père, paraît indépendante de la mobilité géographique. Le changement de métier n'est donc pas, loin s'en faut, lié à une migration géographique pas plus que la stabilité n'est nécessaire pour maintenir la même activité toute sa vie durant. Mais pour préciser comment ces parcours s'organisent et se construisent, il nous faut remonter un peu en arrière et comprendre le cheminement familial sur la longue durée. Il nous faut revenir à la famille élargie, au-delà des seuls descendants de Jean-Baptiste.

#### < Figure 4 >

##### *Des trajectoires au miroir de la famille*

Expliquer l'hétérogénéité des parcours entre et au sein des générations nécessite de se tourner vers les parcours professionnels (figure 3). En effet, la mise en perspective familiale permet d'appréhender les mécanismes de transmission des professions qui ne reposent ni sur un déterminisme strict, ni sur des stratégies à long terme, pour autant que l'on puisse en juger sur la base des éléments que nous possédons.

Le grand-père, Dieudonné, se déclare également boucher au moment de son mariage. Il se marie à Bourges où réside sa femme qui ne déclare pas de profession mais mentionne son père comme Scieur de long, vraisemblablement à Dun-sur-Auron où il réside. Il est probable que Dieudonné reste dans la profession toute sa vie : au mariage de ces deux fils, il est successivement déclaré marchand de tripe puis tripier. Le changement de termes entre boucher et tripier signifie-t-il une surestimation de sa profession au moment du mariage ? Ou à l'inverse cette évolution traduit-elle une mobilité sociale ? Rien n'est moins sûr, dans les deux cas, l'hétérogénéité des revenus au sein de la profession –entre les bouchers ou entre les tripiers– étant certainement supérieure à celle qui sépare les deux professions.

Son fils aîné est donc boucher tout au long de sa vie, comme l'aîné de ce dernier ; la trajectoire professionnelle du fils cadet n'est pas très éloignée en fait et, tout comme elle, elle est d'une monotonie sans ambiguïté : tripier à son mariage, il est encore tripier au moment du décès de son père, à quarante-six ans puis tripier au mariage de son fils, huit ans plus tard pour être, sans surprise aucune, déclaré tripier au moment de son décès. Il épouse Eugénie Rouzeau qui, bien que fille de jardinier, se déclare tripière au moment du décès de son mari.

Par contre la troisième génération, les petits-enfants de Dieudonné donc, diffère plus nettement entre les deux frères. En ce qui concerne l'aîné de Dieudonné, on l'a vu, son propre fils aîné reprend la profession, ou du moins un métier proche puisqu'il devient charcutier tandis que son frère est d'abord mécanicien puis mandataire. En ce qui concerne le cadet de Dieudonné, par contre, aucun des enfants ne paraît se maintenir dans ce qui constitue pourtant la profession de leurs deux parents : l'aîné est désigné comme employé à son mariage ainsi qu'à la mort de son père, tout comme sa sœur cadette. La benjamine, encore jeune à ce moment-là, n'a pas de profession connue. Pour finir, la trajectoire de la benjamine de Dieudonné ne nous est pratiquement pas connue, faute de mention détaillée des professions féminines. Ainsi, au moment de son décès, elle est notée comme « sans profession » tandis qu'un peu antérieurement, lors du décès de son père, la case profession a tout simplement été laissée blanche. Cela est

d'autant plus étonnant que, divorcée, elle ne peut se reposer sur le travail de son mari. Par contre, elle a un fils qui est, au moment de son décès à elle, professeur de musique.

Au final, deux groupes s'opposent nettement parmi les descendants, masculins, de Dieudonné TRA, selon qu'ils aient, ou non, un métier en lien avec la boucherie, reprenant ainsi, plus ou moins directement, la profession de leur aïeul. Ses deux fils ainsi que le fils aîné de l'aîné sont dans ce groupe, pour lequel on observe trois mentions de profession distinctes mais très proches : boucher, tripier et charcutier. La situation semble donc relativement claire de ce côté-ci et va de pair avec une forte monotonie intragénérationnelle : les individus changent peu de professions au cours de leur vie. Et cela sans nécessairement en lien avec leur mobilité géographique : Albert Charles reste charcutier toute sa vie alors même qu'il est particulièrement mobile géographiquement.

A l'opposé, quitter le métier peut être synonyme d'une plus grande instabilité professionnelle comme en témoigne le parcours d'Eugène Dieudonné. Rien de surprenant d'une certaine façon puisque le maintien dans l'artisanat est synonyme de stabilité professionnelle, gage d'un travail pour la vie. Encore faut-il pour cela posséder le capital économique qui va avec, ce que nous examinerons dans la section suivante. La transmission intergénérationnelle est plus inconstante et semble moins réglée même si c'est toujours l'aîné qui reprend le métier dans la boucherie. Il faut noter que l'artisanat est systématiquement remplacé par des professions tertiaires, dans le commerce, dans l'enseignement, ou comme employé. C'est ici qu'intervient le lien avec la migration : les mobilités vers la ville se traduisent par une réorientation professionnelle qui est strictement encadrée et délimitée par le contexte spécifique de l'univers urbain. Ici, cependant, pas de prolétarianisation ; à nouveau, c'est l'examen du patrimoine qui nous permettra de comprendre comment elle a pu être évitée même par ceux de la famille qui « sortent » de la boucherie.

Si l'on revient, brièvement car les informations sont moins précises et les trajectoires professionnelles plus stables, sur la situation du reste de la famille – les frères de Dieudonné et leurs descendants (Figure 1), on peut identifier clairement l'origine de la profession de boucher. Les trois frères aînés de Dieudonné se déclarent cultivateur à leur mariage, tout comme leur père, qui est tantôt désigné comme cultivateur, tantôt comme vigneron. Ils épousent trois sœurs, filles d'un cordonnier du village voisin de Fleury-la-Vallée et ont tous eu un seul enfant qui se soit marié. Ces enfants se déclarent tous cultivateurs ou, pour l'un d'entre eux, propriétaire. Sur le dernier frère, Martin Napoléon, les informations nous manquent. Nous savons néanmoins l'essentiel : il était lui aussi dans la boucherie puisqu'il se déclare boucher au moment de son mariage. Surtout, fait essentiel, il épouse assez jeune, à 22 ans, Julie Suttion dont le père se déclare « marchand boucher ». On peut donc identifier ici la provenance de la profession de boucher qui semblait naturelle dans la branche de Dieudonné : c'est le beau-père de son frère qui l'introduit, conduisant les deux derniers enfants à l'adopter.

Cette différenciation géographique entre les deux branches de la famille ne fait en fait que recouper une segmentation professionnelle et, certainement, patrimoniale. En effet, les trois fils aînés d'Edmée ont ceci en commun qu'ils restent à Guerchy toute leur vie, que leur descendance fait de même, qu'ils épousent tous les filles d'une même famille mais aussi qu'ils se maintiennent tous dans la profession de leur père, cultivateur ou vigneron. A l'inverse les deux fils cadets n'épousent pas de fille Frollon. Peut-on imaginer que le mariage avec des enfants d'artisans (cordonnier puis boucher) constituent une stratégie de diversification à l'échelle de la famille. Il n'est pas possible d'écarter cette hypothèse même si aucun élément concret ne permet de l'établir avec certitude – ce qui est fréquent lorsque l'on veut mettre en évidence des comportements stratégiques. Ce qui est certain est que la greffe avec la cordonnerie n'a pas pris : malgré une triple alliance entre TRA et les filles du cordonnier, aucun des enfants TRA n'abandonne l'agriculture pour la cordonnerie ; pas plus que leurs enfants. A l'inverse, l'alliance avec la boucherie, si l'on peut dire, va fonctionner parfaitement.

Soulignons pour finir deux conclusions qui transparaissent avant même de préciser la richesse des uns et des autres. La première a trait au lien entre devenir professionnel et mobilité géographique : le choix de la destination conditionne la profession – ou est conditionné par lui, à ce stade nous ne pouvons préciser le sens de la causalité – puisqu’il détermine le marché du travail potentiel et donc les possibilités d’emploi offertes. La seconde découle de la première et tient à la transmission des professions entre les générations : il n’y a pas de déterminisme absolu qui verrait l’aîné ou le cadet hériter nécessairement de la profession du père même si, dans le cas qui nous intéresse, des indépendants artisans, il y a dans tous les cas transmission de la profession du père. En ce sens, les choix professionnels dépendent des professions disponibles dans la famille mais aussi des parcours migratoires de chacun (Rosental, 1999). Pourtant pour les comprendre précisément, cependant, il est aussi nécessaire de prendre en compte le patrimoine économique.

#### ***4. Accumulation de capital et choix de migration***

##### **Les lieux de l’investissement**

Observée au niveau individuel, la migration semble, comme nous avons pu le montrer, échapper à des déterminismes aussi simples qu’attraction des villes, fuite de la misère rurale ou valve de sureté pour une trop forte pression démographique<sup>9</sup>. Il en est de même pour l’accumulation du capital telle qu’elle peut être mesurée au décès. Plus précisément, nous cherchons à évaluer comment la richesse économique peut passer de l’une à l’autre, quels mécanismes, choix et transformations cela implique. Pour cela nous étudions le patrimoine au décès des trois générations que nous avons précédemment décrites. Il s’agit en premier lieu de voir comment et où ils possèdent, s’ils en possèdent, du patrimoine (figure 4).

Une première constatation s’impose : si la part des décédés qui laissent un héritage diminue au cours du temps dans l’ensemble de la population française (Bourdieu, Postel-Vinay et al., 2003), cette famille apparaît plutôt favorisée puisque pratiquement tous ses membres, du moins tous ceux pour lesquels on dispose de cette information, laissent une fortune, souvent conséquente, à leur mort. Le grand-père, Dieudonné, décède à Bourges en 1894, laisse un actif au décès d’un peu plus de 21 000 francs<sup>10</sup>, composé à plus de moitié d’immobilier. Il est propriétaire de son logement et perçoit en outre des loyers d’autres propriétés. Ce pécule est partagé entre ses deux fils et sa fille (sa femme en conserve cependant l’usufruit). Des trois enfants, Jean-Baptiste, celui qui a migré à Paris, est le seul à décéder sans le sou. Il ne laisse à ses deux enfants aucun héritage, alors même qu’il se déclare ‘boucher’ au décès, ce qui aurait pu laisser entendre la possession d’un actif professionnel. Les deux autres enfants, son frère et sa sœur cadets, laissent tous deux un héritage : la benjamine décède la première, quatre années seulement après son père, et transmet à son fils unique un héritage de treize mille francs environ, dont plus de quatre-vingt-dix pour cent d’immobilier. Le cadet, qui meurt deux ans plus tard, laisse un héritage bien plus maigre (trois mille cinq cents francs) sans aucun bien immobilier, qui est partagé entre ses trois enfants, un fils et deux filles. Les raisons de ce moindre héritage peuvent être multiples. Désigné comme "sans profession" au moment de son décès, il a peut-être cessé toute activité pour vivre de son épargne et "manger" son capital<sup>11</sup>. Une autre explication réside dans la profession de ses enfants puisque aucun d’eux ne semble poursuivre le métier de charcutier qu’il exerçait, à l’instar de son propre père et du père de celui-ci, les deux aînés se déclarant tous deux "employé" à son décès tandis que la benjamine, qui a à peine plus de dix ans, n’a aucune profession renseignée. Cette réorientation

---

<sup>9</sup> Il en va de même au niveau agrégé, par exemple à l’échelle d’une région entière (Douki, 2001).

<sup>10</sup> 430 000 francs 1998 environ.

<sup>11</sup> Il a pu aussi céder ses biens immobiliers en viager, information qui nous échappe ici.

professionnelle explique peut-être la diminution de la valeur de l'actif et plus encore sa composition différenciée : plus de biens immobiliers, seulement un peu de capital.

L'ainé de Dieudonné a bien reçu de son père un tiers des vingt-et-un mille francs de l'héritage mais il ne laisse rien à ses enfants, n'ayant aucun capital renseigné à son décès. Ces derniers par contre, les deux parisiens, laissent un actif au décès. Mais tandis que l'ainé, qui est revenu mourir à Bourges, possède des biens (dont le détail est inconnu) uniquement dans cette ville, c'est l'inverse pour le cadet, qui laisse un héritage important mais entièrement localisé à Paris, quatre-vingt-dix mille francs ce qui, compte tenu de l'inflation d'après-guerre, équivaut à peu de choses près à l'héritage de son grand-père, vingt ans auparavant<sup>12</sup>. Une différence de taille toutefois avec ce dernier, l'actif de Dieudonné Clément, légué en totalité à ses trois enfants encore jeunes, un fils et deux filles (avec l'usufruit pour la veuve) est entièrement composé de biens mobiliers, pour les trois-quarts des actifs financiers.

A l'échelle d'une même famille, les comportements d'accumulation s'avèrent donc différenciés selon l'ensemble de la trajectoire, résidentielle mais aussi professionnelle. Pas de retournements majeurs dans cette histoire qui se traduiraient par un enrichissement considérable ou un appauvrissement marqué de l'un ou l'autre membre mais des changements lents et diffus dans la composition des héritages, révélateurs des évolutions de l'accumulation individuelle au cours du dix-neuvième siècle. Ainsi les membres de la famille qui restent dans l'artisanat et perpétuent la profession de charcutier (ou boucher) sont-ils tous fortement dotés en capital immobilier. Ce lien entre activité professionnelle et actif immobilier a pour pendant la relative désaffection de l'immobilier chez ceux qui abandonnent l'artisanat (employés ou mandataire). Le passage du petit artisanat aux activités tertiaires entraîne une réorientation de l'accumulation du capital économique, traduction concrète au niveau individuel des transformations macroéconomiques.

Le grand-père du 30, rue neuve des bouchers à Bourges et son petit-fils du 37, rue berger à Paris ont plus de points communs que la distance entre une triperie de Bourges et un poste d'intermédiaire aux Halles de Paris pourrait le faire croire : tous deux sont plutôt riches, pas exceptionnellement riches mais suffisamment riches ; cette richesse explique notamment que, dans les deux cas, leurs héritiers aient recours à un inventaire après décès réalisé par un notaire, pratique qui dénote simultanément la présence d'une certaine richesse et la conscience de celle-ci. Pourtant leur patrimoine est fondamentalement différent, d'une différence qui renvoie à l'opposition entre leur parcours professionnels et leurs lieux de vie : la richesse du grand-père est composée pour plus de la moitié d'actifs immobiliers, qui consistent en deux maisons situées au 28 et 30 rue des Bouchers, chacune possédant deux ares de jardin pour une valeur de 600 et 700 francs respectivement. La première est louée à 6 personnes différentes pour des loyers s'échelonnant entre 60 et 145 francs tandis que la seconde est louée à deux personnes pour 120 et 20 francs, le reste étant occupé par « la famille Tra. » pour un montant estimé dans la déclaration de succession à 120 francs.

Pour résumer, le patrimoine de Dieudonné est sa boucherie<sup>13</sup>, la maison attenante et une maison voisine non loin du centre-ville de Bourges. Si l'on excepte la partie de la maison où réside sa famille, la richesse du grand-père est donc composée pour moitié des loyers et pour moitiés des créances, toutes liées à des loyers, à l'exception de créances familiales sur lesquelles nous revenons dans la section suivante. Le patrimoine de son petit-fils parisien, Eugène Dieudonné, est tout autre, pratiquement un miroir du précédent, pour un montant pourtant très proche (90 145 francs 1921) : si l'on excepte un peu de mobilier – le mobilier de son appartement (3 016 francs) et des bijoux (1 000 francs) –, l'essentiel de son héritage est constitué par une « part

---

<sup>12</sup> 490 000 francs 1998 environ. Les montants mentionnés dans la figure 4 sont en francs constants d'avant-guerre pour permettre les comparaisons. Au final, le patrimoine d'Eugène Dieudonné est 6% supérieur à celui de son grand-père avec qui il partage un prénom.

<sup>13</sup> Le fait que la boucherie soit située dans les maisons qu'il possède n'est pas explicitement mentionné dans la déclaration, il semble cependant relativement probable que la maison d'un boucher située 'rue neuve des bouchers' serve à abriter son local professionnel.

sociale dans la société en nom collectif 'Louis Dru, Paul Dru, Busnel et Dumont' » (127 464 francs), le compte courant du défunt dans cette société (45 185 francs) ainsi que des appointements et une part de bénéfices de l'année écoulée (3 614 francs au total)<sup>14</sup>. Il n'est pas évident d'établir si cette part sociale correspond à une société dans laquelle il serait employé. Mais c'est probable. En ce sens, son actif correspond, comme celui de son grand-père, à son activité professionnelle. Mais sa nature a changé. Pas de biens immobiliers mais uniquement des valeurs financières : en deux générations à peine, le patrimoine de la famille a évolué.

Or cette évolution n'est pas à considérer isolément de tout le processus que nous avons décrit précédemment ; bien au contraire : migration géographique, changement de profession et modifications de la composition du patrimoine vont de pair. C'est parce qu'Eugène Dieudonné a abandonné le métier de boucher qu'il a investi différemment son capital. C'est parce qu'il est né et a grandi à Paris, et en banlieue, qu'il a eu à la fois la possibilité d'exercer la profession qu'il a exercée et l'impossibilité de se constituer un patrimoine immobilier comparable à celui de son grand-père. Ainsi, la causalité va de la profession au patrimoine mais, pour autant, l'ensemble du processus ne peut se comprendre sans référence à la migration. Piketty, Postel-Vinay et Rosenthal (2006) montrent le changement dans la composition du patrimoine des plus riches à la fin du XIXe siècle, les biens immobiliers étant progressivement mis en minorité dans les patrimoines des plus riches : « there was a significant transition during the nineteenth century from an important role for real estate as a form of wealth to moveable assets as the key form of wealth for the very rich ». C'est ce processus qui est décrit ici à une échelle en quelque sorte microscopique, comme pendant de l'échelle macrohistorique qu'ils ont utilisée pour décrire l'évolution des fortunes sur le long terme. Deux différences importantes toutefois : eux se concentrent sur les plus riches, là où les individus que nous observons sont à la marge immédiatement inférieure de ce groupe, dans les huitième ou neuvième déciles plutôt que dans le dixième pour ainsi dire<sup>15</sup>. La différence est de taille, en termes de fortune, de capacité d'investissement ou d'accumulation mais aussi pour l'interprétation car cela signifie que les modifications structurelles dans la structure des fortunes ne touchaient pas uniquement les plus riches, même si c'est sans doute à un degré moindre et avec une plus grande hétérogénéité qu'il atteignait les couches inférieures de la distribution de la richesse. Seconde différence, contrairement à eux, nous cherchons à établir les modalités de ces transformations aux conséquences essentielles pour le développement économique : elles ne sont pas seulement un changement de nature dans le capital possédé mais s'accompagnent de modifications profondes dans la localisation de ceux qui possèdent ce capital. Pour préciser le cheminement entre les deux, revenons un peu sur les autres membres de la famille.

#### < Figure 4 >

### **Le prix de la migration**

L'étude des héritages successifs des membres de la famille apporte d'autres précisions : en consultant le détail des successions de la fratrie d'Anna, Etienne et Jean-Baptiste, on constate que les décès sont l'occasion de solder les comptes de multiples transactions intrafamiliales. En effet, une partie des actifs de certains des membres de la famille sont des créances dues par les survivants. Reprenons : Dieudonné, le grand-père, possède, lorsqu'il décède, deux maisons, aux

---

<sup>14</sup> Tout le patrimoine est possédé en communauté avec sa femme, ce qui explique que la valeur de l'héritage soit environ la moitié du total.

<sup>15</sup> D'après les seuils que donne Piketty (2001) pour 1921, Eugène Dieudonné a un actif moitié moins important que le seuil nécessaire pour faire partie du dernier décile (la moitié de P90). Cependant, Piketty, Postel-Vinay et Rosenthal (2006) insistent sur le vieillissement progressif et très marqué des détenteurs d'actifs parisiens. C'est là qu'intervient la part de hasard inhérente aux trajectoires individuelles par rapport au phénomène d'ensemble, et par ricochet à une monographie familiale par comparaison avec une analyse agrégée : Eugène Dieudonné meurt jeune, au début de la quarantaine, et le niveau de sa fortune doit donc tenir compte de ce paramètre. Peut-être aurait-il fait partie du dernier décile, eût-il vécu plus vieux ?

28 et 30 rue Neuve des bouchers à Bourge. Or, au moment de leurs propres décès, aucun de ses fils ne possède d'actif immobilier : l'aîné ne possède rien et le cadet n'a qu'un peu de mobilier (figure 4). A l'inverse, l'actif d'Anna, la benjamine, est presque entièrement composé de biens immobiliers qui s'avèrent être, évidemment, les deux maisons de Bourges. Anna possède entièrement les maisons de son père comme l'atteste sa propre déclaration de décès. Divorcée, elle réside d'ailleurs, au moment de son décès, dans la maison familiale du 30 rue Neuve des Bouchers en compagnie de sa mère, la veuve de Dieudonné, cette dernière possédant encore l'usufruit des maisons. Le reste de la maison est loué selon un découpage proche de celui qui prévalait au moment du décès de Dieudonné. Ce qui permet, au passage, d'observer une très forte mobilité des locataires puisque, des six résidant au 28 à la mort de ce dernier quatre ans plus tôt, un seul y réside encore ; des deux qui habitaient au 30, un y habite toujours. Les biens immobiliers de Dieudonné ont donc été partagés devant notaire *ex post* le 27 mai 1896, deux ans après sa mort. Ils devraient aller tout entier au seul héritier de sa fille, Gabriel Edouard Delorme, son fils.

Outre ces maisons, l'essentiel de l'héritage de Dieudonné est constitué de cinq créances, qui concernent essentiellement ses enfants. Sur une créance totale de 23 000 francs – à mettre en perspective avec 22 700 francs de biens immobiliers –, deux créances sont hors de la famille : Jean-Etienne Fougère doit 5000 francs mais il est mentionné comme insolvable dans le registre et un certain Michaud doit 504,56 francs. Si l'on excepte donc ces deux créances, dont l'une, irrécupérable, est ôtée de l'héritage, et l'autre d'un montant très faible, tout l'héritage non immobilier de Dieudonné correspond à des dettes contractées par ses enfants. Leurs montants sont décroissants avec l'ordre de naissance : Jean-Baptiste doit 9 080 francs, Etienne 7 824,68 francs et Anna 687,50 francs. Or les héritiers de Dieudonné au moment de son décès sont bien entendu ses trois enfants, même si sa femme conserve l'usufruit de la moitié des biens suite au contrat de mariage qu'ils ont conclu. Chacun des enfants hérite du tiers de la succession soit, par enfant, 5 700 francs et 42 centimes<sup>16</sup>. De fait, si on considère les créances et dettes de chacun des enfants au moment du décès du père, on s'aperçoit que les deux fils ne touchent aucun héritage, au contraire ils restent même débiteur de leur défunt père, tandis qu'Anna reçoit une somme relativement conséquente et s'avère être la seule à tirer profit de la succession.

Le partage des biens réalisé devant notaire deux ans plus tard semble donc entériner une situation pensée depuis longtemps : Anna reçoit les deux maisons de la rue Neuve des bouchers, où elle réside en compagnie de sa mère ; en échange les dettes de ses frères – qui ont été transmises à elle et à sa mère via l'héritage de son père-- sont soldées. Peut-être même leur verse-t-elle encore de l'argent pour achever le partage. En effet, au moment du décès d'Etienne, son bien n'est composé que d'une créance qu'il possède sur sa sœur : de débiteur de son père, il est devenu créancier de sa sœur, perdant au passage tout droit sur les immeubles de la famille situé à Bourge. Ainsi s'explique la faiblesse du montant de l'héritage du fils cadet et l'absence complète d'héritage du fils aîné : tous deux ont reçu des avances relativement importantes de la part de leur père et n'ont pas pu ou simplement pas voulu les rembourser.

Pour dire les choses autrement, les fils ont reçu de l'argent durant leur vie active alors que la fille reçoit les immeubles dans lesquels elle habite et, certainement, s'occupe de ses parents. Il devient alors possible de lier la distribution du capital à l'intérieur de la famille avec les parcours professionnels mais aussi migratoires des enfants sur lesquels nous avons insisté auparavant. En effet, il ne fait aucun doute que l'installation comme tripier pour l'un et charcutier pour l'autre a

---

<sup>16</sup> Les sommes mentionnés renvoient à la communauté des deux époux, il faut donc diviser par deux le total des montants renseignés précédemment (les créances et l'immobilier) pour obtenir la valeur de la succession. Celle-ci vaut en réalité : 443 + 363,76 francs de mobiliers (des meubles et des loyers en souffrance) + 22 700 francs en biens immobiliers + 18 096,64 de créances (détails dans le texte, les 5000 francs de créances douteuses sont ôtés) + 4 000 francs de soldes de communauté (la communauté doit 6 000 francs au défunt et 2 000 à son épouse). Au total donc Dieudonné possède des biens communs pour 45 603,40 soit, en divisant par deux, une masse successorale de 22 801,7 francs. Cette masse est divisée en quatre portions égales : une part pour chacun des héritiers, les trois enfants, et une part pour l'épouse par contrat de mariage. Chaque part de l'héritage vaut donc 5 700,425 francs.

été couteuse. De fait, chacun des deux fils a emprunté de l'argent à son père pour investir, l'un dans une triperie, l'autre pour se rendre à Paris, et peut-être pour ouvrir sa propre charcuterie. En effet, Etienne ne réside pas dans la maison familiale rue Neuve des bouchers au moment du décès de son père par plus qu'au moment de son décès à lui six ans plus tard : il habite 74, rue d'Auron à environ un kilomètre et demi de là et, de fait, dans l'autre partie de la ville, en quelque sorte symétriquement à la résidence familiale par rapport au centre ville. La différence entre les deux montants (1 200 francs) pourrait constituer en quelque sorte le « prix » de la migration entre Bourges et Paris. Ainsi, ce qui pouvait apparaître au départ comme une simple reproduction professionnelle constituait en fait un investissement distinct et supplémentaire comme nous le révèle le détail des mobilités géographiques et des échanges financiers à l'intérieur de la famille. Après avoir peut-être appris le métier auprès de leur père, Albert Charles et Etienne se sont établis à leur compte, seul le cadet restant à Bourges. Et c'est grâce à l'argent de leur père qu'ils ont pu devenir artisans et certainement ouvrir leur propre magasin même si, curieusement, aucun des deux n'a repris le fond de commerce de son père.

Quel que puisse être le degré de validité de ces hypothèses, une série de conclusions émerge ici. Pour commencer, une majorité de transactions se fait, dans un premier temps, à l'intérieur de la famille : pour les générations les plus anciennes, la richesse semble circuler essentiellement entre les membres de la famille ainsi que le montre clairement l'examen des déclarations de successions de Dieudonné et de ses enfants. En ce sens, on peut penser que la fortune de Dieudonné (ou peut-être celle de sa femme) favorise en même temps qu'elle contraint ses héritiers ; la reproduction familiale ne peut être comprise qu'en interprétant une triple contrainte, capital économique, capital professionnel et lieu de résidence. Pour la dernière génération étudiée, le changement de type d'actif va évidemment de pair avec une circulation différente puisque la famille n'est plus l'unique récipiendaire des transactions. La fortune d'Eugène Dieudonné diffère de celle de son grand-père par le type d'actif dont elle est constituée, la façon dont elle a été acquise et celle dont elle est transmise. Aux transformations évoquées précédemment s'ajoute donc une autre modification : devenu non immobilier le capital échappe plus facilement aux transactions familiales. Plus précisément, les transactions intrafamiliales qui constituent un point d'ancrage de la richesse possédée par la famille ne sont plus de mises dès lors que la migration est trop lointaine, à la fois géographiquement mais surtout professionnellement : à l'éloignement géographique d'Eugène Dieudonné s'ajoute son éloignement professionnel qui expliquent pourquoi son patrimoine diffère si sensiblement de celui de sa famille. Ensuite, non seulement la transmission du capital n'est pas limitée à transmettre un capital économique ou même simplement professionnel – on transmet aussi, c'est le cas ici, des lieux, avec tout un ensemble d'éléments, de biens tangibles mais aussi de réseaux, d'attaches formelles ou plus informelles – mais ces différents actifs ne sont pas transmis de façon indépendante les uns des autres.

### ***Conclusion : forme de capital et lieu de résidence***

Au final, l'ensemble de ces trajectoires, choisies presque "par hasard", ne se veut pas exemplaire mais simplement illustrative du parcours de Français ayant vécu entre le début du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Reflets de la diversité d'un processus migratoire encore trop souvent réduit à quelques schémas classiques, elles se veulent surtout une démonstration de la nécessité de prendre en compte l'histoire familiale dans l'analyse des décisions individuelles. Cette étude de cas est, en quelque sorte, le récit d'une ascension sociale mais qui ne fait pas sans à-coups ni hésitations. C'est, surtout, le récit d'une adéquation entre de la transition entre monde rural, monde urbain et univers parisien qui conduit à des changements profonds dans les conditions de vie des individus que l'on a pu traduire ici dans les itinéraires professionnels et dans la composition des patrimoines.



L'exode rural est ici matérialisé par le passage d'un petit village de l'Yonne, Guerchy, à Paris via Bourges, sur trois générations. L'analyse du patrimoine à chaque génération nous a permis d'explicitier comment les migrations étaient liées aux choix d'investissement réalisés.

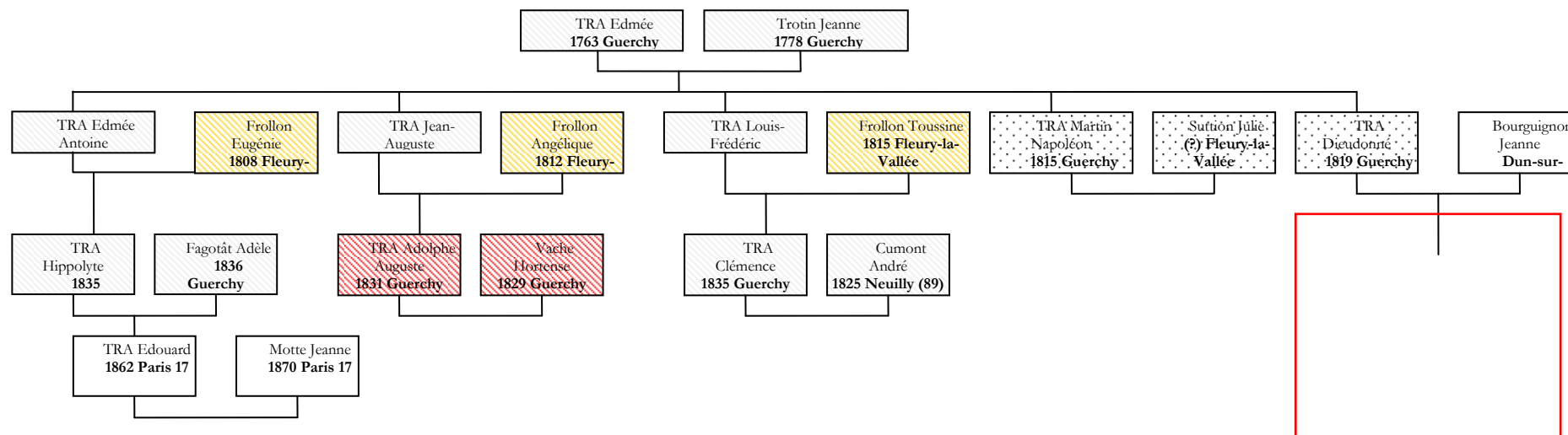
## BIBLIOGRAPHIE

- Béaur, G., C. Dessureault et J. Goy (2004). *Familles, terre et marché. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècle)*. Rennes Presses Universitaires de Rennes.
- Bourdieu, J., G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenmann (2003). "Pourquoi la richesse ne s'est-elle pas diffusée avec la croissance ? Le degré zéro de l'inégalité son évolution en France, 1800-1940." *Histoire Mesure* XVIII(1-2): 147-198.
- Bourdieu, J., G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenmann (2004). "Défense et illustration de l'enquête 3 000 familles." *Annales de Démographie Historique*: 19-52.
- Courgeau, D. (1993). "Changements selon l'âge des flux de migration interne : la France du début du siècle", in *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*(eds). Paris, Presses Universitaires de France: 107-124.
- Courgeau, D. et E. Lelièvre (2003). "Les motifs individuels sociaux des migrations", in *Démographie : Analyse Synthèse. Volume IV : Les déterminants de la migration*. G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch (eds). Paris, INED/Puf: 147-169.
- Daumard, A. (1973). *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lille, Lyon, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*. Paris, Mouton.
- Derouet, B. (1993). "Le partage des frères. Héritage masculin reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIIIe XIXe siècles." *Annales E.S.C.* 48, 2: 453-74.
- Douki, C. (2001). "Le territoire économique d'une région d'émigration : campagnes montagnes lucquoises, du milieu du XIXe siècle à 1914." *Revue d'histoire moderne contemporaine* 48(2-3): 192-244.
- Dupâquier, J. (2004). "L'enquête des 3 000 Familles." *Annales de Démographie Historique* 1: 7-18.
- Dupâquier, J. et D. Kessler, Eds. (1992). *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*. Paris, Fayard.
- Farcy, J.-C. et A. Faure (2003). *La mobilité d'une génération de Français : recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*. Paris, INED.
- Faure, A. (1982). "Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIXe siècle", in *Changer de région, de métier, changer de quartier*. O. Benoit-Guilbot (eds). Nanterre, Université de Paris X-Nanterre: 103-119.
- Faure, A. (1999). "Formation et renouvellement du peuple de Paris. Aspects du peuplement de Paris de la Commune à la Grande Guerre." *Recherches contemporaines* 5: 143-160.

- Gribaudo, M. (1987). *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*. Paris, Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Herment, L. (2012). *Herment, Les fruits du partage. Petits paysans du Bassin Parisien au XIXe siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Kesztenbaum, L. (2008). "Places of life events as bequestable wealth : family territory and migration in France : 19th and 20th centuries", in *Kinship and demographic behavior in the past* T. Bengtsson and G. P. Mineau (eds). New York, Springer: 155-184.
- Moch, L. P. (1992). *Moving Europeans. Migrations in Western Europe since 1650*. Indianapolis, Indiana University Press.
- Moch, L. P. et L. A. Tilly (1985). "Joining the Urban World: Occupation, Family, and Migration in Three French Cities." *Comparative Studies in Society and History* 27(1): 33-56.
- Moriceau, J.-M. et G. Postel-Vinay (1992). *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles. Les Chartiers. XVIIe-XIXe siècles*. Paris, Editions de l'EHESS.
- Ogden, P. E. et P. E. White, Eds. (1989). *Migrants in modern France. Population mobility in the late 19th and 20th centuries*. London, Unwin Hyman.
- Oris, M. (2003). "The history of migration as a chapter in the history of the European rural family: An overview." *The History of the Family* 8(2): 187-215.
- Piketty, T. (2001). *Les hauts revenus en France au XXe siècle : inégalités et redistributions : 1901-1998*. Paris, B. Grasset.
- Piketty, T., G. Postel-Vinay et J.-L. Rosenthal (2006). "Wealth concentration in a developing economy: Paris and France, 1807-1994." *American Economic Review* 96(1): 236-256.
- Rosental, P.-A. (1999). *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*. Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Roynette, O. (2000). *Bons pour le service", l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle en France*. Paris, Belin.
- Zarca, B. (1993). "L'héritage de l'indépendance professionnelle selon les lignées, le sexe et le rang dans la fratrie." *Population* 48(2): 275-306.

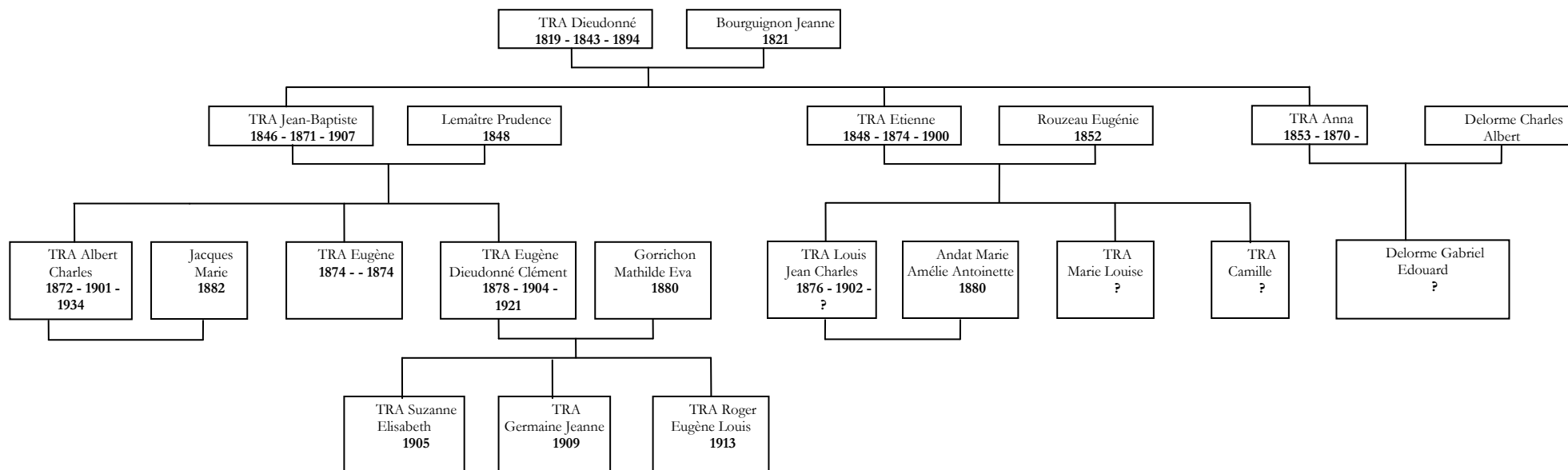
## Figures

Figure 1. Arbre généalogique à Guerchy



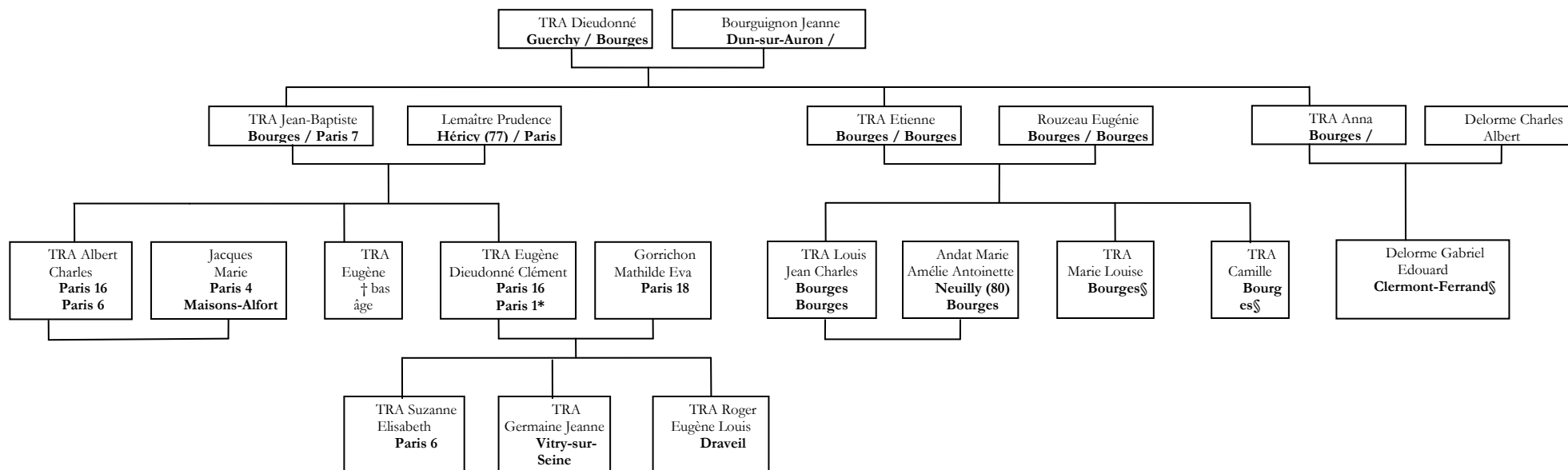
Note : Les enfants sont classés du plus vieux au plus jeune de gauche à droite. Sous chaque individu figure ses date et lieux de naissance. Le fond des carrés renvoie à la profession pour les hommes et à celle de leur père pour les femmes. Les carrés en diagonales grisées figurent des individus qui se déclarent (ou qui déclarent leur père donc) cultivateur ou vigneron au cours de leur cycle de vie, au mariage et à celui de leur enfant ; les diagonales oranges présentent les sœurs Frollon, filles de cordonnier. Les diagonales rouges identifient ceux qui se déclarent propriétaire au moins une fois dans leur vie (ou fille de propriétaire). Enfin les points désignent ceux qui se déclarent boucher (et apparenté) ou fille de boucher. La descendance de Dieudonné TRA sur la droite de l'arbre est détaillée dans la suite.

Figure 2. Arbre généalogique



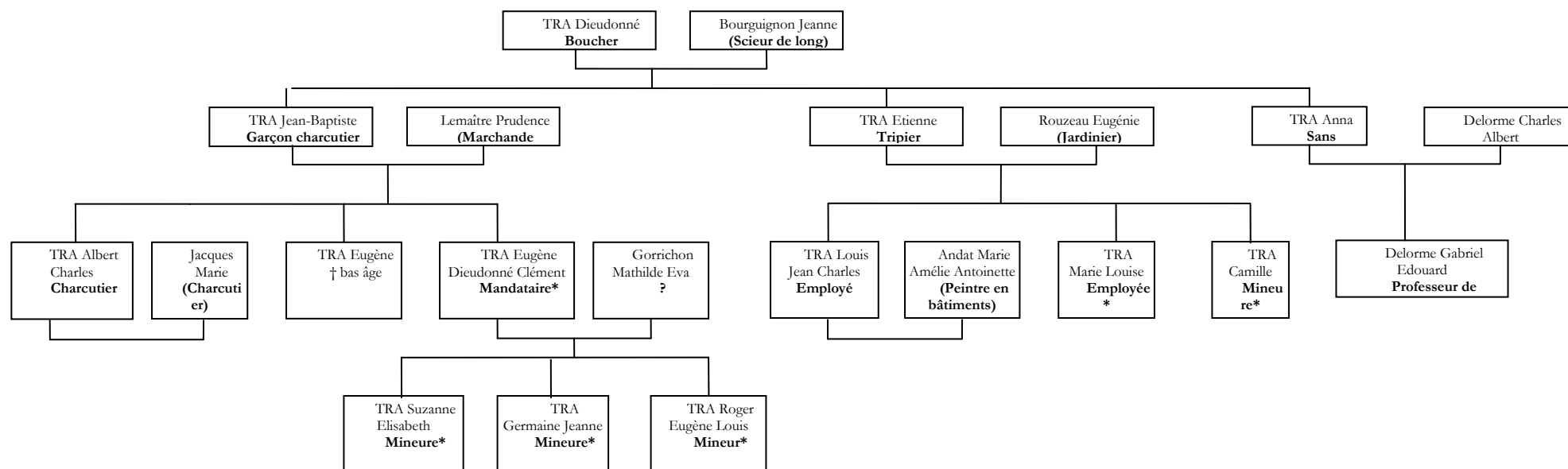
Note : Les enfants sont classés du plus vieux au plus jeune de gauche à droite. Les dates de naissance, mariage et décès sont indiquées successivement pour les hommes et les femmes TRA. Pour les femmes ayant épousé un TRA, seule la date de naissance est mentionnée, la date de mariage étant par construction identique à celle de son époux et la date de décès inconnue dans la plupart des cas.

Figure 3. Arbre géographique



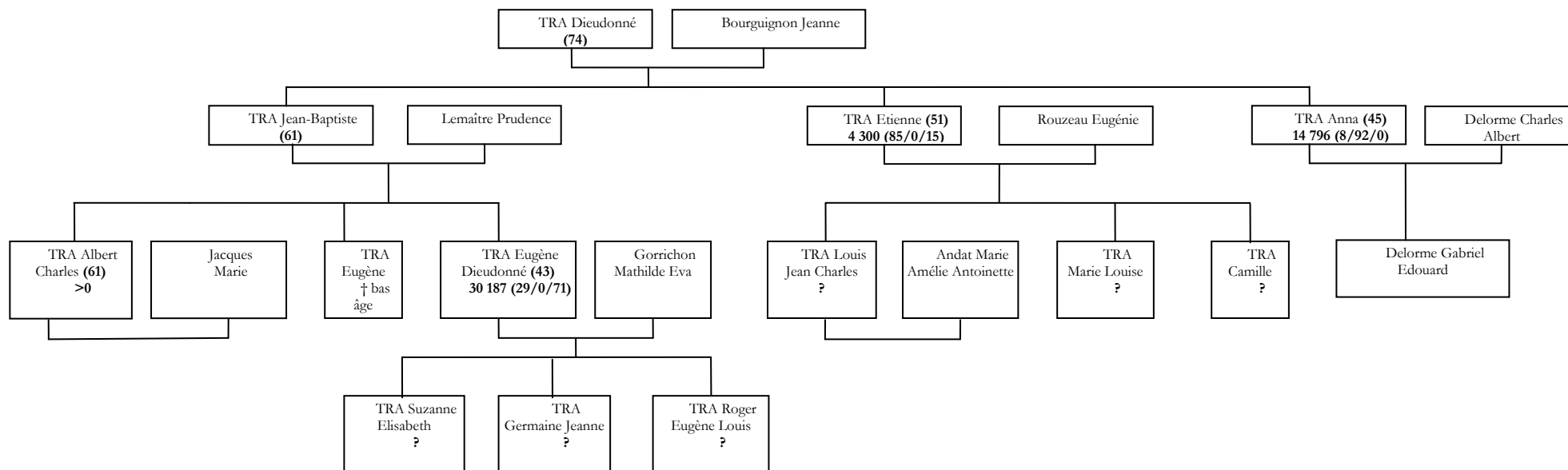
Note : Les enfants sont classés du plus vieux au plus jeune de gauche à droite. Pour tous les individus sont notés successivement lieu de naissance et lieu de résidence au moment du mariage ou lieu de décès, ce dernier indiqué par une \*. Lorsqu'un seul lieu figure, il s'agit du lieu de naissance, sauf dans les cas où est seul connu le lieu de résidence au moment du décès du parent TRA, signalé par un §.

Figure 4. Arbre professionnel



Note : Les enfants sont classés du plus vieux au plus jeune de gauche à droite. Pour les hommes et les femmes TRA, la profession est indiquée au moment du mariage (sauf mention contraire par un \* qui signifie au décès pour Eugène Dieudonné et au décès de leur père ou mère pour tous les autres, la dernière génération observée). Pour les femmes ayant épousées un TRA, c'est la profession de leur père au moment de leur mariage à elle (donc celle du beau-père du marié TRA) qui est mentionné, entre parenthèses pour plus de clarté. « Mineur » signifie moins de 21 ans, mentionné dans la déclaration de succession.

Figure 5. Arbre patrimonial



Note : Les enfants sont classés du plus vieux au plus jeune de gauche à droite. Les montants indiqués correspondent à l'héritage laissé au moment du décès (en Francs 1914) suivi de sa décomposition en biens mobiliers, immobiliers et financiers (en pourcentage) ; '>0' signifie que le décédé laisse un héritage mais le montant nous en est inconnu. '0' signifie que le décédé ne laisse aucun héritage. A titre d'information, l'âge au décès est indiqué entre parenthèses à la suite du nom.

## Tables

Table 1. Résidences successives d'Albert Charles et Eugène Dieudonné.

	Albert Charles			Eugène Dieudonné		
	Année	Adresse	Commune	Année	Adresse	Commune
Naissance	1872		Paris 16e	1878		Paris 16e
20 ans	1892	21, rue de la monnaie	Paris 1e	1898	21, rue de la monnaie	Paris 1e
	1900	27, rue des Saint-pères	Paris 6e	1904	129, rue Saint Denis	Paris 1e
	1905	57, avenue de Versailles	Créteil	1905	25, rue Eugène Dubois	Vitry sur Seine
	1912	96, route de Versailles	Billancourt	1912	15, bd des Maronniers	Draveil
	1914	17, route de la Haute Maison	Noisy le grand	1918	37, rue Berger	Paris 1
	1914	137, rue de Bercy	Paris			
	1919	2, rue du lac	Nogent sur Marne			
	Décès	1934		Bourges	1921	37, rue Berger